



DES ALPES-MARITIMES

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 14 AVRIL 2010

Dans la continuité de la journée de grève du 23 mars très bien suivie dans notre direction, les organisations syndicales nationales signataires de la plate-forme commune à la DGFIP ont suspendu leur participation à tous les groupes de travail en attendant la réunion du 14 avril avec le nouveau ministre.

Au niveau local, nous avons demandé une audience le même jour au Directeur Départemental afin de soutenir la démarche nationale et d'exprimer les revendications et le mal-être des personnels des Alpes-Maritimes.

Différents points ont été abordés.

- **Le pouvoir d'achat :**

Une prime de cherté de vie a été exigée immédiatement en attendant une éventuelle revalorisation de l'indemnité de résidence, dossier porté au niveau Fonction Publique par tous les syndicats.

Par ailleurs, l'harmonisation des régimes indemnitaires catégoriels dans le cadre de la fusion ne saurait être pour nous qu'un préalable à une revalorisation générale de ces régimes pour tout le monde et tout de suite.

Cela n'occulte en rien la revendication prioritaire qui est l'augmentation du point d'indice.

- **Les suppressions d'emplois et les conditions de travail :**

Nous avons dénoncé à nouveau les suppressions d'emplois incessantes qui génèrent une surcharge de travail dans l'exercice des missions et une souffrance des agents au quotidien qui peut avoir des répercussions sur la sphère privée.

Très attachés à la notion de service public, de plus en plus d'agents constatent l'impossibilité d'accomplir l'ensemble des missions dans des conditions correctes.

Ce phénomène est aggravé par les restructurations immobilières en cours et à venir et leurs lots de travaux.

Malgré notre forte opposition, le directeur nous a confirmé :

- **La vente de l'immeuble de Durante avec pour conséquence l'entassement des collègues sur les sites domaniaux restants.**
- **La fermeture du Centre Régional des Pensions sauf revirement au groupe de travail ad hoc actuellement ajourné.**
- **La délocalisation du Document d'Orientations Stratégiques de Marseille à Paris sans se préoccuper du coût et donc de la bonne gestion des dépenses publiques, au moment où les fonctionnaires sont jetés en pâture à la vindicte populaire.**

Monsieur Peiclier s'est engagé à faire remonter nos légitimes revendications au Directeur Général qui n'a pas souhaité les entendre de vive voix en boycottant la réunion du 16 mars à Marseille.

Nice le 14 avril 2010